Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51 01 BP ; 302 COTONOU – ROUTE DE L'AEROPORT

www.finances.bj



Portant fixation du planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances pour la gestion 2018 et du budget pluriannuel 2018-2020

## LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Vu la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la décision de proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de

l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu la Loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013, relative aux Lois de Finances ;

Vu la Loi n° 2016-33 du 26 décembre 2016, portant Loi de Finances pour la gestion 2017 ;

Vu le Décret n° 2014-794 du 31 décembre 2014, portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;

Vu le Décret n° 2011-554 du 24 août 2011 portant approbation du calendrier de déroulement des travaux budgétaires ;

Vu le Décret n° 2016-292 du 17 mai 2016, fixant la structure type des Ministères ;

Vu le Décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2016-421 du 20 juillet 2016, portant Attributions, Organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Considérant les nécessités de service,

## **ARRETE**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Il est approuvé le planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances pour la gestion 2018 et du budget pluriannuel 2018-2020, annexé au présent arrêté.